

**DÉLAI D'INSCRIPTION:
LUNDI 10 OCTOBRE 2005**

Nom _____

Prénom _____

Organisme _____

Fonction _____

Rue _____

Npa/localité _____

Téléphone _____

Natel _____

Mail _____

Veillez svp encore préciser les points suivants:

- Je participe à la visite du terminal de l'entreprise TERCO (09h40 à 10h20)
 OUI NON
- Je participe à la partie exposés / discussion à la grande salle communale (10h45 à 12h15)
 OUI NON
- Je réserve une place dans le bus pour le déplacement entre le site TERCO et la grande salle communale (dép. 10h25 précises), respect. depuis la gare de Chavornay (dép. 10h30)
 OUI NON
- Je participe au buffet (12h30 à 13h30)
 OUI NON
- Je participe en tant que
 membre de l'association OUESTRAIL (gratuit)
 non membre (participation aux frais de Fr. 20.-)

Signature _____

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Pour la visite du site TERCO
En fonction de l'arrivée des trains en gare de Chavornay (09h18 et 09h28), les personnes qui participent à la visite se retrouvent directement sur le site de l'entreprise TERCO à 09h40 (5 minutes à pied depuis la gare).

Pour accéder à la grande salle communale
Le colloque aura lieu à la grande salle communale de Chavornay (cf. plan ci-dessous). Le transbordement entre l'entreprise TERCO, respectivement la gare de Chavornay, et la grande salle communale de Chavornay est organisé pour les personnes qui se déplacent en transports publics. Les autres personnes se rendent par leur propre moyen sur le lieu du colloque qui débute à 10h45.



Le site de l'entreprise terco (1) se trouve derrière l'entreprise PESA (2). La grande salle communale (3) se trouve à l'angle de la Promenade de l'Abbaye et de la rue « Le Verneret ».

HORAIRE DES TRAINS

Trains au départ de		Arrivée à Chavornay	départ de Chavornay	Arrivée à	
Fribourg	07h55	09h18	13h41	Fribourg	15h04
	08h55	10h18	14h32		15h58
Sion	07h37	09h18	13h41	Sion	15h22
	08h37	10h18	14h41		16h22
Lausanne	08h55	09h18	13h41	Lausanne	14h05
	09h55	10h18	14h29		14h56
Delémont	07h42	09h28	13h32	Delémont	15h18
	08h42	10h28	14h32		16h18

TRANSFERT DU TRAFIC DE MARCHANDISES
DE LA ROUTE AU RAIL

**FAUDRA-T-IL
ATTENDRE
2020?**

OUESTRAIL ASSOCIATION DE SUISSE OCCIDENTALE POUR
DES LIAISONS FERROVIAIRES PERFORMANTES



**COLLOQUE DU VENDREDI 4 NOVEMBRE 2005
À CHAVORNAY (VD)**

LES ÉLÉMENTS DU DOSSIER

« Ce tunnel ne sera pas un corridor pour le trafic des poids lourds »

Hans Hürlimann, Conseiller fédéral, le 5 septembre 1980 lors de l'ouverture du tunnel routier du Gothard.

Lors de l'ouverture du tunnel du Gothard en 1980, on misait sur un trafic journalier d'environ 750 camions. Aujourd'hui, plus de 4000 camions franchissent chaque jour le Gothard.

La « Loi fédérale du 8 octobre 1999 visant à transférer sur le rail le trafic de marchandises à travers les Alpes » exige un plafonnement de l'ordre de 650'000 courses annuelles pour le trafic lourd de marchandises à travers les Alpes au plus tard en 2009. Nous en sommes actuellement à près du double et selon le Directeur de l'OFT, cet objectif ne pourra pas être atteint avant 2017.

La Confédération affirme pourtant que « l'un des objectifs les plus importants de la politique suisse des transports est le transfert de la route au rail du trafic marchandises lourd transalpin. Le transfert du trafic des poids lourds sur le rail sera atteint en particulier au moyen des instruments de politique des transports suivants: la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP), les nouvelles transversales alpines par le Loetschberg et le St-Gothard (NLFA) et la réforme des chemins de fer ».

Le fondement de cette politique trouve d'ailleurs sa base dans la Constitution fédérale qui prévoit notamment que:

¹ La Confédération protège les régions alpines contre les effets négatifs du trafic de transit (art. 84, al. 1).

² Le trafic de marchandises à travers la Suisse sur les axes alpins s'effectue par rail. Le Conseil fédéral prend les mesures nécessaires. Les dérogations ne sont accordées que si elles sont inévitables (art. 84, al. 2).

Entre mandat constitutionnel et difficulté d'application, le colloque OUESTRAIL fera le point sur la question.



LE PROGRAMME

- 09h40 – 10h20** Visite du terminal de l'entreprise TERCO à Chavornay
10h30 – 10h45 Café d'accueil à la grande salle communale de Chavornay
10h45 – 12h15 Exposés / discussion
12h30 – 13h30 Buffet

LES INTERVENANTS

Pierre-Alain Gentil
Président d'OUESTRAIL, Conseiller aux Etats

Pierre-André Meyrat
Vice-directeur de l'Office fédéral des transports

Jean-Daniel Faucherre
Vice-président de l'ASTAG

Georges Darbellay
Secrétaire romand de l'Initiative des Alpes

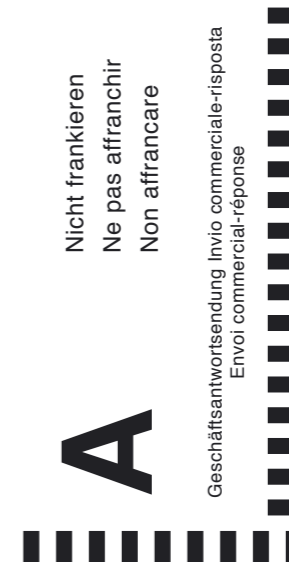
Nicolas Perrin
Directeur adjoint de CFF-Cargo

LE DÉBAT

Les orateurs s'exprimeront notamment sur les questions suivantes:

- Que penser de l'évolution enregistrée depuis l'introduction de la loi du 8 octobre 1999 sur le transfert du trafic?
- Faut-il maintenir l'objectif prévu par cette loi?
- Quels sont les principaux obstacles au transfert de la route au rail?
- Quelles mesures prendre pour accélérer le transfert?
- La bourse du transit Alpin: une méthode pertinente?

OUESTRAIL, rue Franche 15, 2800 Delémont, 032 423 39 15, ouestrail@bluewin.ch
Cotisation OUESTRAIL: rarement une aussi petite prime n'a couvert un si grand risque!



OUESTRAIL
RUE FRANCHE 15
2800 DELÉMONT